



Chemloul &
Associés

Newsletter N° 12

Septembre 2016

[Actualité juridique parue au journal officiel de la République Algérienne](#)



INTERNATIONAL



COMMERCE

Le décret présidentiel n° 16-251 du 27 septembre 2016 a ratifié le mémorandum d'entente dans les domaines de la protection du consommateur, du contrôle économique et de la répression de la fraude commerciale entre le Gouvernement de la République algérienne démocratique et populaire et le Gouvernement de l'Etat du Qatar, signé à Doha le 23 novembre 2014.

(JO n° 57 du 28 septembre 2016 p.5)



Le décret présidentiel n° 16-252 du 27 septembre 2016 a ratifié le mémorandum d'entente dans le domaine des ressources en eau entre le Gouvernement de la République algérienne démocratique et populaire et le Gouvernement de l'Etat du Qatar, signé à Doha le 23 novembre 2014.

(JO n° 57 du 28 septembre 2016 p.6)

NATIONAL



L'arrêté interministériel du 10 juillet 2016 a fixé la liste des activités de recherche développement en entreprise, en application des dispositions de l'article 171 du code des impôts directs et taxes assimilées.

(JO n° 54 du 14 septembre 2016 p.9)



L'arrêté du 12 juin 2016 a fixé la liste des substances et des méthodes interdites dans le cadre de la lutte et du contrôle antidopage, en application des dispositions de l'article 189 de la loi n° 13-05 du 23 juillet 2013 relative à l'organisation et au développement des activités physiques et sportives.

(JO n° 52 du 4 septembre 2016 p.87)



L'arrêté du 20 février 2016 a fixé les modalités de mise en œuvre de la procédure des engagements provisionnels, en application des dispositions de l'article 3 du décret exécutif n° 92-414 du 14 novembre 1992, relatif au contrôle préalable des dépenses engagées.

(JO n° 53 du 7 septembre 2016 p.11)



L'arrêté du 25 avril 2016 a approuvé l'autorisation d'exercice sur le marché algérien des assurances, délivrée aux courtiers de réassurance étrangers, en application des dispositions de l'article 204 sexies de l'ordonnance n° 95-07 du 25 janvier 1995, relative aux assurances.

(JO n° 53 du 7 septembre 2016 p.16)

BANQUE D'ALGERIE

Le règlement n° 16-03 du 28 juillet 2016 a complété le règlement n° 15-01 du 19 février 2015, relatif aux opérations d'escompte d'effets publics, de réescompte d'effets privés, d'avances et crédits aux banques et établissements financiers.

(JO n° 56 du 25 septembre 2016 p.26)

Pour plus d'informations :

www.chemlouletassocies.com